

SIEEOM DU SUD QUERCY

Délibération n° 1 : Compte administratif budget principal 2008

Date de convocation : 13 février 2009

Nombre de membre en exercice : 34

Nombre de Présents : 32

Nombre de Votants : 32

L'an deux mille neuf,

Le 24 février 2009 à 18 h 30,

Le Conseil Syndical, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances,

Présents : Mesdames COMBALBERT, FERRERO, KUHN, LUENGO, PALMIE, TAFOUREAU, TAURAN, VIDAL, Messieurs BENOIS, CAZOTTES, CHERON, DUSSOCHAUT, GRIMAL, JOFRE, LABOUYSSE, LESTRADE, LEY, MALMON Alain, MAUBERT, PAGES, PRAYSSAC, QUET, RESONGLES, ROZES,

Mme FREMONT suppléante de M. MALMON Charles, M. LABORIE suppléant de Mme PARCELLIER, M. GUINOUNET suppléant de M. NOUGAYREDE, Mme LANDE suppléante de M. GUTHMULLER, Mme JEAN DIT DENIAUD suppléante de Mme LAFARGUE, M. PIERASCO suppléant de M. GIORDANA, M. DONZELLI suppléant de M. PRADIN, M. ANGLAS suppléant de M. CALVET.

Absents/excusés : Messieurs HEBRARD, LAMOLINAIRIE.

Secrétaire de séance : Madame PALMIE

L'assemblée réunie sous la présidence de Madame TAURAN Bernadette, Vice-Présidente, délibérant sur le compte administratif de l'exercice **2008** dressé par Monsieur LAMOLINAIRIE Michel Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire, et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

-	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés Syndicat		134 030.89		18 379.18		152 410.07
Opération de l'exercice	1 031 626.76	1 049 136.17	96 106.53	155 338.45	1 127 733.29	1 204 474.62
TOTAUX	1 031 626.76	1 183 167.06	96 106.53	173 717.63	1 127 733.29	1 356 884.69
Résultats de clôture		151 540.30		77 611.10		229 151.40
Restes à réaliser			74 500.00		74 500.00	
TOTAUX CUMULES	1 031 626.76	1 183 167.06	170 606.53	173 717.63	1 202 233.29	1 356 884.69
RESULTATS DEFINITIFS		151 540.30		3 111.10		154 651.40

- 2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Conseil Syndical, après avoir entendu Madame TAURAN Bernadette et délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif 2008 du Syndicat.

La Vice Présidente

Bernadette TAURAN